

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AS1800

présenté par

Mme Mélin, M. Bentz, M. Catteau, Mme Dogor-Such, M. Frappé, Mme Lavalette,
Mme Levasseur, Mme Loir, M. Muller, Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement d'appel.

Nous souhaitons alerter sur le mauvais usage qui est fait de la Cades. Cette caisse qui prélève un impôt, pour rembourser du principal de la dette (c'est à dire des dépenses passées), est principalement utilisée aujourd'hui pour masquer les déficits et la mauvaise gestion de la sécurité sociale.

L'objectif de 16 milliards d'euros, pour l'année 2024, ne doit pas servir d'artifice gouvernemental afin de masquer la réalité d'une sécurité sociale fragilisée par des décennies de gabegie et de déshérence stratégique.